

Centre Psycho-Médico-Social



PROJET DE CENTRE

2020-2025

N° d'entreprise : 0207.725.104

Centre PMS de Waremme
33 rue E. de Sèlys Longchamps 4300 Waremme
Tél.: 04 279 65 46



Province
de Liège

PROJET DE CENTRE 2020-2025

CENTRE PMS PROVINCIAL DE WAREMME

rue Edmond de Sélys Longchamps, 33
4300 WAREMME
☎ 04 279 65 46

Pour le Centre PMS
La Directrice

Bénédicte FRAIPONT
A blue ink signature of the name Bénédicte Fraipont.

La Directrice générale adjointe
Formation

P.^o
Pascale PITANCE
A blue ink signature of the name Pascale Pitance.

La Directrice Coordinatrice

A blue ink signature of the name Joëlle Marnette.

Joëlle MARNETTE

Pour le pouvoir organisateur
Le Directeur général
Enseignement et Formation

A blue ink signature of the name Salvatore Anzalone.

Salvatore ANZALONE

Table des matières

I	Contextualisation :	1
II	Dénomination et adresse du Centre :	2
III	Etablissements scolaires desservis et niveaux d'intervention :	3
IV	Valeurs qui sous-tendent fondamentalement les actions du Centre :	5
V	Caractéristiques sociales, économiques et culturelles du ressort :	6
VI	Nombre d'agents et leurs fonctions :	6
VII	Objectifs (axes du décret programme spécifique du PO	
1)	Offre de services :	7
2)	Réponses aux demandes des consultants :	9
3)	Actions de prévention :	10
4)	Repérage des difficultés :	11
5)	Diagnostic et guidance :	13
6)	Orientation scolaire et professionnelle :	14
7)	Le soutien à la parentalité :	15
8)	Education à la santé :	16

II Dénomination et adresse du Centre

Centre psycho-médico-social provincial de Waremme
 Rue E. de Sélys Longchamps, 33
 4300 WAREMME
 Tél. 04/279 65 46
 Fax. 019/32 80 73

III Etablissements scolaires desservis et niveaux d'intervention :

NOM DE L'ECOLE	E / I	ADRESSE	N°	CP	Localité	M	P	S
ECOLE COMMUNALE DE MEEFFE-AMBRESIN	E	Rue du Berlicot	3	4219	Wasseiges			
Ecole communale d'Ambresin	I	Avenue des Pommiers	56	4219	Wasseiges	M	P	
Ecole communale de Meeffe	I	Rue du Berlicot	3	4219	Wasseiges	M	P	
ECOLE COMMUNALE	E	Rue du Moulin	61	4219	Wasseiges			
Ecole communale du Moulin	I	Rue du Moulin	61	4219	Wasseiges	M	P	
ECOLE COMMUNALE	E	Rue du Centre	14	4250	Geer			
Ecole communale de Hollogne-sur-Geer	I	Rue du Centre	42	4250	Geer	M	P	
Ecole communale de Geer	I	Rue du Centre	14	4250	Geer	M	P	
Ecole communale de Ligney	I	Rue de l'Ecole	4	4254	Ligney	M	P	
ECOLE COMMUNALE FONDAMENTALE	E	Rue des Ecoles	7	4257	Corswarem			
NOM DE L'ECOLE	E / I	ADRESSE	N°	CP	Localité	M	P	S
Ecole communale de Berloz	I	Rue des Ecoles	7	4257	Corswarem	M	P	
Ecole communale de Corswarem	I	Rue de l'Eglise 4		4257	Corswarem	M	P	

ECOLE COMMUNALE	E	Rue de Dreye	13	4260	Braives			
Ecole communale de Fallais	I	Rue de Dreye	13	4260	Braives	M	P	
ECOLE FONDAMENTALE COMMUNALE	E	Place du Carcan	2	4260	Braives			
Ecole communale de Braives	I	Place du Carcan	2	4260	Braives	M	P	
Ecole communale d'Avennes	I	Rue de la Justice de Paix	8	4260	Braives	M	P	
ECOLE FONDAMENTALE COMMUNALE DE HANNUT II	E	Rue des Fontaines	15	4280	Hannut			
Ecole communale de Moxhe	I	Rue du Tombeu	7	4280	Hannut	M	P	
Ecole communale de Merdorp	I	Rue du Marquat	10	4280	Hannut	M	P	
Ecole communale de Grand-Hallet	I	Rue Mayeur Debras	31	4280	Hannut	M	P	
ECOLE FONDAMENTALE COMMUNALE DE HANNUT I	E	Rue des Bourgmestres	5	4280	Hannut			
Ecole communale de Lens-Saint-Remy	I	Rue des Bourgmestres	5	4280	Hannut	M	P	
Ecole communale de Thisnes	I	Rue du Chiroux	18	4280	Hannut	M	P	
Ecole communale d'Avernas	I	Rue Emile Volont	3	4280	Hannut	M	P	
ECOLE COMMUNALE DE RACOUR	E	Rue de Landen	85	4287	Lincent			
ECOLE COMMUNALE DE RACOUR	I	Rue de Landen	85	4287	Lincent	M	P	
ECOLE COMMUNALE DE LINCENT	E	Rue de Grand'Hallet	2	4287	Lincent			
ECOLE COMMUNALE DE LINCENT	I	Rue de Grand'Hallet	2	4287	Lincent	M	P	
ECOLE FONDAMENTALE COMMUNALE	E	Avenue du Prince Régent	1	4300	Waremme			
Ecole communale de Longchamps	I	Avenue du Prince Régent	1	4300	Waremme	M	P	
NOM DE L'ECOLE	E / I	ADRESSE	N°	CP	Localité	M	P	S
Ecole communale du Tumulus	I	Place de Hesbaye		4300	Waremme	M	P	
INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE HESBAYE	E	Rue de Huy	123	4300	Waremme			

IPES de Hesbaye	I	Rue E de Sélys-Longchamps	35	4300	Waremme			S
IPES de Hesbaye	I	Rue de Huy	123	4300	Waremme			S
IPES de Hesbaye - implantation de Crisnée	I	Rue Jean Stassart	21A	4367	Oreye			S
ECOLE COMMUNALE FONDAMENTALE DE WAREMME II	E	Rue d'Elmette	8	4300	Waremme			
Ecole communale de Bettincourt	I	Rue Mulhoff	2	4300	Waremme	M	P	
Ecole communale de la Champanette	I	Allée des Hortensias		4300	Waremme	M	P	
Ecole communale de Bovenistier	I	Rue Mignolet	78	4300	Waremme	M	P	
Ecole communale d'Oleye	I	Rue d'Elmette	8	4300	Waremme	M	P	
ECOLE COMMUNALE ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	E	Rue Adolphe Braas	9	4317	Celles			
Ecole communale de Celles	I	Rue Adolphe Braas	9	4317	Celles	M	P	
Ecole communale de Les Waleffes	I	Rue de Celles	2	4317	Celles	M	P	
ECOLE FONDAMENTALE COMMUNALE	E	Rue de la Station	11	4347	Fexhe-le-haut-Clocher			
Ecole communale de Fexhe - Centre	I	Rue de la Station	11	4347	Fexhe-le-haut-Clocher	M	P	
Ecole communale de Voroux-Goreux	I	Grand'Route	92	4347	Fexhe-le-haut-Clocher	M	P	
ECOLE FONDAMENTALE COMMUNALE	E	Rue Joseph Désir	2	4350	Momalle			
Ecole communale de Momalle	I	Rue Joseph Désir	2	4350	Momalle	M	P	
Ecole communale de Remicourt - maternel	I	Rue Jules Mélotte	15	4350	Momalle	M	P	
Ecole communale de Hodeige	I	Rue Freddy Terwagne	14	4351	Momalle	M	P	
NOM DE L'ECOLE	E / I	ADRESSE	N°	CP	Localité	M	P	S
ECOLE COMMUNALE	E	Rue Caquin	4	4357	Jeneffe			
Ecole communale de Limont	I	Rue de l'Eglise	8	4357	Jeneffe	M	P	

Ecole communale de Limont	I	Rue de l'Eglise	14	4357	Jeneffe	M	P
Ecole communale de Hanefeffe	I	Rue Caquin	4	4357	Jeneffe	M	P
Ecole communale de Jeneffe	I	Rue la Ville	11	4357	Jeneffe	M	P
ECOLE COMMUNALE	E	Rue de la Cité	20	4360	Oreye		
Ecole communale de Bergilers	I	Rue Louis Maréchal	137	4360	Oreye	M	P
Ecole communale d'Oreye	I	Rue de la Cité	20	4360	Oreye	M	P
ECOLE COMMUNALE	E	Rue de Waremme	5	4530	Villers-le-Bouillet		
Ecole communale de Villers-le-Bouillet	I	Rue de Waremme	5	4530	Villers-le-Bouillet	M	P
Ecole communale maternelle de Fize-Fontaine	I	Rue des Ecoles	1	4530	Villers-le-Bouillet	M	P
Ecole communale de Vaux-Borset	I	Rue Joseph Durbuy	17	4530	Villers-le-Bouillet	M	P

Population totale du ressort 4998 élèves.

IV Valeurs qui sous-tendent fondamentalement les actions du Centre :

Dans le prolongement des valeurs qui sous-tendent le programme spécifique du pouvoir organisateur de la Province de Liège arrêté par le Collège provincial en séance du 19 avril 2007, l'équipe de notre centre voudrait placer au cœur de ses préoccupations l'épanouissement de l'élève considéré dans sa globalité et évoluant dans un contexte déterminé, avec ses compétences et ressources propres. L'accent est également mis sur l'aide précoce aux plus démunis.

V Caractéristiques sociales, économiques et culturelles du ressort :

Le ressort s'étend entre trois pôles urbanisés(Hannut, Huy, Waremme), bien pourvus en services et en réseaux sociaux. Les zones intermédiaires étaient traditionnellement rurales mais attirent également des navetteurs séduits par la proximité de Liège et de

Bruxelles. L'accès aux services y est plus difficile en raison de la dispersion géographique. Le nord du secteur est à proximité de la région néerlandophone. Le bilinguisme y est différemment investi selon les situations familiales et sociales. Au niveau du secondaire, outre les populations locales, se côtoient, surtout au sein de l'internat, des jeunes issus des banlieues bruxelloises attirés essentiellement par la section sports-études et des enfants venant de la banlieue liégeoise, orientés vers les sections professionnelles.

VI Nombre d'agents et leurs fonctions :

Le centre PMS de Waremme est constitué d'une directrice, de deux conseillères psychopédagogiques ,l'une d'elle prestant à 4/5 temps et remplacée par une troisième conseillère , de deux auxiliaires sociales, l'une à temps plein l'autre à quatre cinquième temps remplacée à un cinquième temps par un auxiliaire social et de deux auxiliaires paramédicales l'une à temps plein et l'autre à trois quart temps , également remplacée à quart temps par un auxiliaire paramédical. Nous avons accueilli cette année deux auxiliaires logopédiques,l'une à temps plein,l'autre à mi-temps.
Chaque école est desservie par une équipe quadridisciplinaire .

VII Objectifs (axes du décret programme spécifique du PO)

Voir tableaux en annexe

Objectifs axes du décret programme spécifique du PO	Moyens et activités mis en œuvre	Mesure	Évolution
Sens	Gestion		
1. Offre de services	<p>Distribution annuelle du dépliant présentant le projet spécifique du Pouvoir Organisateur à tous les nouveaux élèves et mise à la disposition de toutes les équipes éducatives d'une réserve de dépliants à l'intention des inscrits en cours d'année (équipe)</p> <p>Distribution aux parents d'un courrier leur annonçant les interventions planifiées par le Centre dans la classe de leur enfant (équipe) .</p> <p>Apposition d'affiches (ou renouvellement) dans toutes les implantations de notre ressort (équipe).</p> <p>Dans le secondaire, participation aux journées d'accueil des nouveaux élèves. Animation en équipe tri disciplinaire des classes de première.</p>	<p>Utiliser les collectes et les transmissions d'informations pratiques pour définir le cadre de nos interventions.</p>	<p>Nombre de dépliants Impact à évaluer</p> <p>Nombres de lettres</p> <p>Nombre d'affiches</p> <p>Optimaliser notre visibilité auprès des élèves, leur permettre de nous connaître, créer un premier contact dès leur entrée dans l'établissement, créer des liens.</p>

Objectifs axes du décret programme spécifique du PO	Moyens et activités mis en œuvre	Sens	Gestion	Mesure	Evolution
	Animations dans le premier degré du secondaire dans le cadre de l'approche orientante	<p>Permettre aux jeunes de réaliser des choix positifs quant à leur orientation d'études.</p> <p>Construire un partenariat de qualité et offrir une meilleure visibilité de notre offre de service.</p> <p>Prise de connaissance des projets d'établissements scolaires du ressort et présentation du projet de centre aux directions d'établissements (équipe et/ou direction).</p>	<p>Co-construire les représentations mentales associées aux missions du CPMS.</p> <p>Communication du projet de centre aux institutions et partenaires engagés dans des actions éducatives concernant les élèves de notre ressort (équipe et/ou direction).</p>	<p>Nombre d'animations</p> <p>Nombre d'élèves touchés par notre action.</p> <p>Nombre de projets de centre distribués.</p> <p>Nombre de projets d'établissements collectés.</p> <p>Temps consacré aux échanges.</p>	<p>Nombre de projets de centre distribués.</p> <p>Nombre de projets d'établissements collectés.</p> <p>Temps consacré aux échanges.</p>
			<p>Organisation de rencontres avec les divers partenaires afin de prendre la mesure des complémentarités (équipe et/ou direction).</p>	<p>Permettre la mise en place d'un maillage social.</p>	<p>Se faire connaître du public cible.</p> <p>Faire connaître les missions du centre PMS.</p>
				<p>Remise d'information sur l'offre de service à tout demandeur (équipe et direction).</p>	

Objectifs axes du décret programme spécifique du PO	Moyens et activités mis en œuvre	Mesure	Evolution
2. Réponses aux demandes des consultants	Gestion	Sens	Répartition des identités des demandeurs d'interventions par téléphone pendant une durée d'un mois choisi de manière aléatoire.
	<p>Accueil par l'agent interpellé de toute demande émanant d'un élève (organisation de permanences dans les implantations d'enseignement secondaire), d'un parent ou d'un enseignant de notre ressort,</p> <p>Marquer un temps d'arrêt et d'analyse collective dans le traitement des demandes afin d'en assurer l'aspect tridisciplinaire, d'enrichir les analyses individuelles et de cadrer la formulation des demandes ultérieures.</p> <p>Assurer une prise en compte et une analyse la plus globale possible de la situation pour laquelle une demande nous est adressée.</p> <p>Utilisation adéquate des ressources disponibles du service.</p> <p>Analyse de la demande en réunion tridisciplinaire (attention particulière apportée aux situations impliquant maltraitance, violence, absentéisme et décrochage scolaire).</p>		

Objectifs axes du décret programme spécifique du PO	Moyens et activités mis en œuvre	Sens	Gestion	Mesure	Evolution
	<p>Choix d'une stratégie d'intervention:observation et /ou animation,entretien,concertation dans l'esprit du maillage social,investigation,évaluation et informationaux divers partenaires concernés</p> <p>mise en œuvre de la stratégie choisie par les agents concernés .</p> <p>Evaluation des résultats en réunion pluridisciplinaire (équipe)</p>	<p>Répondre au mieux aux problématiques rencontrées</p>	<p>Toutes ces tâches sont réalisées en équipe pluridisciplinaire et en inter équipe,au sein du centre lui-même.</p> <p>La direction coordonne et pilote les choix comme les stratégies et les techniques qui seront utilisées par notre centre.</p>	<p>Améliorer la qualité de travail.</p> <p>Réajuster les interventions qui le nécessitent</p>	<p>Nombre de réseaux de prévention auquels un ou plusieurs agents ont participé.</p> <p>Donner du sens aux actions de prévention en les planifiant en fonction des besoins locaux.</p> <p>Participation régulière aux commissions mixtes et tables rondes locales .</p>

3 Actions de préventions

Objectifs axes du décret programme spécifique du PO	Moyens et activités mis en œuvre	Sens	Gestion	Mesure	Evolution
	<p>Participation de la Direction au conseil de zone Huy Waremme</p> <p>Participation aux divers travaux et actions lancés par la zone</p> <p>Participation ponctuelle à des réunions d'intervenants.</p> <p>Rencontres avec les différents partenaires locaux concernés par la prévention.</p> <p>Promotion de la réussite scolaire,de l'éducation à la santé en collaboration avec les services spécialisés (équipe).</p> <p>Lutte contre le décrochage scolaire,l'exclusion,la violence,le harcèlement,la maltraitance,en collaboration avec divers services concernés.</p>	<p>Renforcer la dynamique interréseaux et participer à la dynamique intersectorielle de notre zone</p> <p>Idem</p>		<p>Nombres de réunions</p> <p>Nombres de participations aux actions</p>	

Objectifs axes du décret programme spécifique du PO	Moyens et activités mis en œuvre	Sens	Gestion	Mesure	Evolution
<u>4.Repérage des difficultés.</u>	<p>Collaboration avec les services PSE selon les modalités du décret (modalités définies par notre PO pour les PSE du PO (plutôt APM).</p>	<p>Intervention systématique en première,deuxième,troisième maternelle et première année primaire ainsi que dans le premier degré du secondaire.</p> <p>Première maternelle:observation,entretien de classe.</p> <p>Deuxième maternelle:observation,entretien de classe,investigations ciblées.</p> <p>Troisième maternelle;observation,entretien de classe,investigations ciblées.</p> <p>Première primaire:observation,entretien avec l'enseignant.</p> <p>Premier degré du secondaire:approche collective et individuelle des élèves entrants,participation aux actions liées à l'approche orientante.</p>	<p>Choisir des moyens d'interventions de nature à favoriser les échanges avec l'enseignant.</p>	<p>Sur un échantillon aléatoire d'une centaine d'enfants en 3ième maternelle,répartition des types de difficultés repérés.</p> <p>Evolution de la répartition par</p> <p>Repérer des modalités de fonctionnement pouvant entraîner l'épanouissement actuel et futur de l'élève et tenter d'en amoindrir l'impact</p>	<p>Prendre connaissance des élèves du ressort</p> <p>Distribution et dépouillement des anamnèses de tous les nouveaux élèves,essentiellement en première maternelle et en première secondaire.</p>

Objectifs axes du décret programme spécifique du PO	Moyens et activités mis en œuvre	Sens	Gestion	Mesure	Evolution
	<p>Intégration des informations en provenance du PSE (plutôt APM).</p> <p>Entretien régulier des agents avec les équipes éducatives.</p> <p>Participation aux conseils de classe et aux réunions de parents (équipe).</p>	<p>Optimaliser la coordination entre nos services.</p>		<p>Nombre de conseils de classe.</p> <p>Temps consacré</p>	

Objectifs axes du décret programme spécifique du PO	Moyens et activités mis en œuvre	Sens	Gestion	Mesure	Évolution
	<p>Investigations techniques et ciblées suite aux actions de repérage des difficultés . Réponses ciblées aux interrogations des familles en collaboration avec les équipes éducatives,</p> <p>Investigations dans le cadre d'un projet d'orientation et/ou d'intégration</p> <p>Accompagnement d'enfants,de parents ou de jeunes dans la prise de décision en rapport avec la vie scolaire et dans leur mise en œuvre ou dans l'optimisation de leurs ressources personnelles,familiales et sociopédagogiques.</p>	<p>Suggérer les "expertises et les guidances dans le cadre de l' analyse des demandes.</p>		<p>Observation sur un échantillon aléatoire de 50 enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> -de la répartition des origines des demandes de diagnostics (sur une période de 2 mois) -du type de démarches diagnostiques utilisé -de la répartition pour chaque année scolaire des suites données à la démarche diagnostique. <p>Répartition des durées des guidances sur un échantillon aléatoire choisi la première année d'observation.</p>	<p>Répartition des durées des guidances sur un échantillon aléatoire choisi la première année d'observation.</p>

Objectifs axes du décret programme spécifique du PO	Moyens et activités mis en œuvre	Sens	Gestion	Mesure	Evolution
<p><u>6. Orientation scolaire et professionnelle.</u></p> <p>Information , pour les enfants du troisième degré de l'enseignement fondamental,sur la structure de l'enseignement secondaire et développement d'une réflexion sur les représentations qui y sont associées.</p> <p>Information à la fin du premier et du second degré de l'enseignement secondaire.</p> <p>Accompagnement à la demande dans les processus de choix (à tout moment de la scolarité)</p> <p>Séances de permanences d'informations, dans le troisième degré du secondaire, sur la poursuite des études ou la préparation à la vie active.</p>	<p>Information , pour les enfants du troisième degré de l'enseignement fondamental,sur la structure de l'enseignement secondaire et développement d'une réflexion sur les représentations qui y sont associées.</p> <p>Information à la fin du premier et du second degré de l'enseignement secondaire.</p> <p>Accompagnement à la demande dans les processus de choix (à tout moment de la scolarité)</p> <p>Séances de permanences d'informations, dans le troisième degré du secondaire, sur la poursuite des études ou la préparation à la vie active.</p>			<p>Nombre d'animations</p> <p>Nombre d'établissements</p> <p>Nombre d'implantations</p> <p>Nombre de classes concernées</p> <p>Nombre d'élèves concernés</p>	

Objectifs axes du décret programme spécifique du PO	Moyens et activités mis en œuvre	Mesure	Evolution
	Sens	Gestion	
	<p>Animations et actions dans le premier degré du secondaire dans le cadre de l'approche orientante</p> <p>Participer en équipe et en collaboration avec la famille et l'équipe éducative au processus d'orientation et /ou d'intégration vers l'enseignement spécialisé</p> <p>Dépouillement des anamnèses permettant aux parents de solliciter notre intervention.</p> <p><u>7.soutien à la parentalité</u></p>	<p>Permettre aux jeunes de réaliser des choix positifs quant à leur orientation d'étude.</p> <p>Part importante de notre mission d'orientation tout au long de la scolarité de l'élève</p> <p>Prise de contact avec les parents qui le souhaitent.</p>	<p>Répartition par type d'enseignement spécialisé des élèves pour lesquels le CPMS a préconisé cette orientation pendant l'année scolaire</p> <p>Répartition des élèves en intégration et en enseignement spécialisé de différents types</p> <p>Considérer les parents comme partenaires et comme ressource mobilisable.</p> <p>Soutenir les parents dans leurs attitudes éducatives et leurs prises de décisions</p> <p>Accompagnement de certains parents dans leur choix éducatifs.</p> <p>Accompagnements de certains parents vers des services extérieurs.</p>
			<p>Classement d'un échantillon aléatoire de 30 familles selon le "prétexte" de la demande et selon la thématique travaillée lors de l'accompagnement.</p>

Objectifs axes du décret programme spécifique du PO	Moyens et activités mis en œuvre	Sens	Gestion	Mesure	Evolution
8.education à la santé	<p>Médiation parents/école.</p> <p>Participation et coordination, en collaboration avec les écoles, des projets santé inclus dans les projets d'établissements des écoles de notre secteur</p> <p>Partenariat avec des services spécialisés en particulier les PSE mais aussi les plannings familiaux,openado,bus sexetera,notamment pour le dernier degré du primaire et le degré moyen du secondaire</p> <p>Participation aux diverses commissions santé organisées en réseaux et en inter réseaux dans notre zone.</p>	<p>Trouver un terrain d'entente entre les partenaires du processus éducatif .</p> <p>Planifier l'éducation à la santé en réponse à un besoin identifié afin de la relier à l'ensemble du travail tridisciplinaire.</p>	<p>Nombre d'animations.</p> <p>Nombre de partenaires.</p>		Nombre de participations.

